



## Déclaration liminaire de la FSU Guadeloupe CTA du 20 septembre 2018

Monsieur le Recteur,

La FSU Guadeloupe fait un bilan de votre première rentrée absolument dramatique. La situation sur Saint-Martin est tout simplement insupportable. Même si d'autres acteurs que l'Éducation Nationale sont en jeu, le représentant de l'État que vous êtes ne peut laisser des élèves et des personnels plus longtemps dans cette situation intenable ! Aucun des engagements qui avaient été pris par les diverses parties n'ont été tenus ! Comment peut-on envisager fonctionner pour le collège Soualiga avec 28 divisions.... et 16 salles de classes uniquement ? Comment expliquer que des dizaines de mobil homes aient pu être installés, câblés, climatisés en sous-préfecture et que dans le même temps, les collèges et lycées soient toujours dans un état de délabrement malgré les promesses présidentielles ? Comment accepter les nuisances sonores que subissent les élèves et les enseignants depuis la rentrée scolaire durant les horaires de classes ?

La sécurité n'est pas au rendez-vous dans les différents établissements de ce territoire ! Les résultats catastrophiques au baccalauréat sur Saint-Martin n'ont visiblement pas inquiété les autorités au regard de la célérité mise dans les travaux de réfection des établissements scolaires.

Sur Marie-Galante, où vous avez géré au printemps dernier la grève des enseignants et des parents d'élèves, le compte n'y est pas non plus ! Des élèves sont toujours sans enseignant et votre administration s'acharne à imposer des heures supplémentaires à des collègues qui n'en veulent pas ! La FSU, qui était partie prenante du mouvement, vous avait pourtant déjà alerté sur la nécessité de préserver des moyens suffisants sur ce territoire ! Aujourd'hui, Marie-Galante apparaît à l'abandon en ce qui concerne l'Éducation Nationale !

En Guadeloupe dite « continentale », la situation n'est guère plus reluisante. Certes, en vous cachant derrière des chiffres globaux, vous laissez croire que les effectifs baissent, mais dans les établissements scolaires, notamment dans le second degré, dans chaque classe, les enseignants constatent jour après jour que les effectifs par division explosent. Depuis la rentrée scolaire, les parents d'élèves du collège de Deshaies réclament l'ouverture d'une division en 6<sup>ème</sup>, puisque les élèves sont 28 par classe actuellement ! Pour palier au manque de titulaires et de remplaçants titulaires, votre administration a employé au premier septembre des dizaines de non-titulaires, qui sont jetés en pâture devant les élèves sans aucune formation, pour calmer l'ire des parents d'élèves ! Quand l'académie de Guadeloupe va-t-elle calibrer correctement les besoins en enseignants pour répondre à l'attente légitime des élèves et de leurs parents en une éducation de qualité ?

La FSU Guadeloupe tient aussi à dénoncer l'obsession de vos services à supprimer des postes même quand il n'y a aucune nécessité, créant des situations ubuesques qui désorganisent les services des enseignants et dégradent la qualité de l'enseignement. Prenez simplement l'exemple du collège général de Gaulle du Moule où l'administration envoie une collègue en complément de service à Morne à l'Eau, mais comme il y a des besoins dans l'établissement, une contractuelle vient assurer les heures de la collègue envoyé en complément de service ! À l'arrivée deux collègues se retrouvent en complément de service grâce au génie de vos services, punissant en premier les élèves qui seront ainsi privés de projets, ces deux collègues passant leur temps personnel dans leur voiture à rejoindre les deux établissements !

La FSU Guadeloupe tient aussi à dénoncer les manquements du rectorat vis à vis des Titulaires sur Zone de Remplacement. La FSU demande que soit enfin mis fin à l'iniquité entre les collègues TZR dans la perception des frais de déplacement ou ISSR. En effet, un collègue en AFA perçoit des frais de déplacement, un collègue en suppléance stricte perçoit les ISSR. Mais un collègue placé d'abord sur une suppléance qui se trouve transformée en cours d'année en AFA (prolongation arrêt maladie, ...) doit percevoir des frais de déplacement. A l'heure actuelle, le rectorat ne lui verse aucune indemnité, ce qui est proprement inadmissible ! C'est pour la FSU, un véritable scandale pour des collègues déjà dans des situations très inconfortables.

Quant aux non-titulaires dont le contrat s'est terminé au 31 août 2018, vos services leur font les pires difficultés pour leur fournir leurs attestations d'emploi afin qu'ils puissent percevoir leur ARE de pôle emploi. Vous êtes ravis d'employer des précaires pour faire croire que tout va pour le mieux, mais vous ne faites pas les efforts nécessaires pour qu'ils puissent ensuite toucher leurs indemnités en fin de contrat. La FSU Guadeloupe dénonce ces pratiques insupportables !

Monsieur le Recteur, comme c'est le cas dans votre ancienne académie, celle de La Réunion, la FSU demande également que puissent être mise en place des règles d'affectation pour les non titulaires. Celles-ci, afin de réduire la précarité et améliorer l'expertise des enseignants placés devant les élèves devraient s'appuyer sur un barème incluant à la fois le niveau de diplôme mais également et surtout l'ancienneté dans cette mission.

Une éducation de qualité est d'autant plus nécessaire que la publication des dernières synthèses sur les évaluations du niveau des élèves au niveau national est absolument catastrophique pour notre académie. Nous apparaissions à la 29<sup>ème</sup> place devant Mayotte et la Guyane ! Ces évaluations interrogent nos « extraordinaires » résultats aux examens du brevet et du baccalauréat, d'autant qu'elles vont dans le même sens que les enquêtes du ministère de la Défense lors de la JDC ! Il y a urgence à mener une éducation de qualité dans notre académie. Ce qui suppose une très large extension du périmètre de l'éducation prioritaire, ce qui suppose une très forte augmentation de personnels titulaires dans les établissements scolaires (enseignants, infirmières, assistantes sociales, médecins scolaires, PSYEn...). La FSU Guadeloupe porte toujours la revendication d'un classement de toute l'académie en éducation prioritaire !

Les 500 postes de titulaires qui ont été supprimés depuis dix ans dans l'académie pour le second degré sont compensés chaque année par des précaires ! Cette situation ne peut plus durer !

Aux annonces ministérielles de nouvelles destructions d'emploi public pour former la jeunesse, la FSU Guadeloupe répond que notre académie a déjà fourni plus que sa part. L'hémorragie a assez duré !

La FSU est encore une fois consternée car les statuts des enseignants d'EPS ne sont pas rigoureusement respectés. De nombreux Professeur d'EPS n'ont, en effet, à ce jour toujours pas leurs forfaits de 3h d'AS indivisible. Malgré des demandes très précoces de rectification de la part de nos collègues et de notre fédération, il ne semble qu'aucune procédure ne soit mise en place pour palier à ces problèmes récurrents. La FSU exige que les services s'accordent pour régler rapidement, cette année et les suivantes, ces dysfonctionnements qui pénalisent le droit des élèves à une AS dès le début de l'année.

Concernant la crise des sargasses qui a affecté une partie de notre territoire pendant presque trois mois, il semblerait que vous ayez mis en place une cellule de crise afin de palier aux difficultés que nous pourrions rencontrer durant l'année scolaire mais à part le plan de communication présenté à la presse il y a dix jour, l'ensemble des personnels se trouve toujours démuni face à cette catastrophe sanitaire. La FSU Guadeloupe persiste à demander une circulaire académique claire et préventive sur la conduite à tenir en cas d'échouages massifs de sargasses aux abords des établissements scolaires. Il en va de même pour la qualité de l'air en cas de brume de sable. La FSU Guadeloupe demande une circulaire pour permettre aux enseignants de s'appuyer sur des textes pour pouvoir fonctionner sans mettre en danger les élèves.

La FSU demande à ce que, conformément à la réglementation, les registres d'hygiène et de sécurité puissent être librement accessibles pour tous nos collègues dans les établissements scolaires mais également dans tous les espaces sportifs. Nous demandons pour cela que les emplacements de ces registres soient officiellement transmis à nos collègues pour chaque espace d'enseignement et qu'un rappel des procédures puisse accompagner cette transmission.

La FSU Guadeloupe vous demande Monsieur le Recteur, de mener une campagne de sensibilisation académique à l'utilisation des boites mail électroniques en vue des élections professionnelles. Nous savons que moins d'un quart des boites académiques sont réellement utilisées. La FSU Guadeloupe mobilise ses mandants, mais la réussite des élections professionnelles est aussi de votre ressort, Monsieur le Recteur.

***Les commissaires paritaires de la FSU élus au CTA Guadeloupe.***